

Québec français



Les femmes et la langue

Lucie Robert

Number 44, December 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57063ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robert, L. (1981). Les femmes et la langue. *Québec français*, (44), 24–25.

Les femmes et la langue

par lucie robert

N.D.L.R. L'article «*Féminisme et économie linguistique*», publié dans notre numéro précédent, a retenu l'attention de nombreux lecteurs.

Nous publions ici une première réaction, émanant de Lucie Robert. Plusieurs amies et lectrices nous ont également fait part de leur intention de contribuer au débat. Nous leur donnerons volontiers la parole dans notre prochain numéro. Ultérieurement, l'équipe «*Langue et société*» de Québec français compte analyser les différents arguments invoqués et proposer une tentative de synthèse.

J'ai été très heureuse de constater que l'équipe de *Québec français* accorde, pour une fois, de l'importance à un problème bien réel: celui des conséquences sur la pratique linguistique des revendications féministes.

J'ai été très étonnée d'apprendre par ailleurs, de l'avis même de la direction de *Québec français*, que la question soulevée avait «jusqu'ici été débattue essentiellement du côté féministe». La direction de la revue aurait intérêt à mettre sa bibliographie à jour et à y inclure notamment le récent rapport du comité spécial formé par le Conseil de l'Université du Québec à Montréal (qui n'est pas à ma connaissance une association féministe). Depuis un an ou deux, en effet, le débat auquel on fait allusion a dépassé largement les positions de principe pour entrer dans les tâches des divers comités (gouvernementaux, universitaires...) chargés de trouver des solutions pratiques, concrètes. De la même manière, nombre de revues (dirigées encore surtout par des hommes) remettent en cause leur protocole de rédaction et laissent à leurs collaborateurs le choix entre les normes

traditionnelles et les usages nouveaux (ex.: *Jeu, le Temps fou, Livres et Auteurs québécois...*).

J'avais par ailleurs entrepris de lire ces propos le plus objectivement du monde. Très tôt, les positions théoriques me sont apparues fausses (mais nous aurions pu en discuter) alors que la fin du texte basculait dans ce qu'on me permettra de qualifier de «malhonnêteté». Personne n'a jamais demandé qu'on ré-écrive la poésie de Baudelaire ou qu'on «féminise» les pronoms neutres («autres?»). Si par hasard ces deux exemples avaient pour but de jeter une pointe d'humour sur un débat tristement houleux, on me pardonnera, je n'en doute pas, d'y avoir vu (en raison de mes positions politiques certainement) une excellente manière de jeter le discrédit sur les revendications linguistiques des femmes.

Linguistique politique

Ces quelques commentaires généraux étant émis, venons-en à notre problème. À juste titre, l'auteur de l'article pose, après Saussure, comme point de départ de son argumentation, le caractère social de la langue. Mais, tout de suite, il nie «que la langue soit "sexiste" [...] pas plus qu'elle n'est idéaliste ou matérialiste, capitaliste ou communiste, bourgeoise ou révolutionnaire». Entendons-nous! Si la langue n'est pas en effet la simple expression d'une classe ou d'un groupe social, elle n'en est pas moins un produit historique marqué par les contradictions sociales à l'intérieur desquelles elle évolue. M. Dubourg sait aussi bien que moi que tous les qualificatifs cités ont été forgés à travers des luttes fort pénibles par la bourgeoisie contre la noblesse, par les révolutionnaires contre la bourgeoisie, etc. La refonte périodique des programmes de français au Québec repose souvent sur une critique des normes et de leur rapport aux conditions sociales qui les édictent. En constante transformation, la langue travaille (comme le bois) et elle est travaillée par tous les groupes de pression (des femmes aux

écologistes) qui entendent par là pouvoir exprimer leurs revendications tant par des mots nouveaux et par des structures syntaxiques nouvelles, que par le rejet d'expressions devenues péjoratives. Qu'on songe aux efforts du Parti québécois pour se débarrasser de l'adjectif «communiste» que lui accolait son adversaire à l'Assemblée nationale! L'expression d'une conception dialectique des réalités, exprimée par le trait oblique (ex.: masculin/féminin) dont Gérard Dubourg lui-même use abondamment, relève du même phénomène. «Les mots, disait Michel Foucault, ne sont pas seulement ce par quoi on se bat, mais ce pour quoi on se bat» (*Les Mots et les Choses*). Refuser à la langue l'évolution que des groupes réclament, c'est aussi refuser à ces groupes le droit à la parole.

L'auteur néglige en outre de considérer dans son analyse des phénomènes importants comme la connotation et la péjoration. La langue sert aussi à exprimer la manière dont on considère la réalité. Il souligne à juste titre que le fait que «le soleil soit masculin» ou que la lune soit féminine, relève d'une distinction arbitraire (encore qu'il faille aussi considérer les mythes issus de cette distinction). Il note encore certains usages: «une sentinelle», «une recrue», «un mannequin», pour démontrer qu'il ne faut pas confondre «sexe biologique» et «genre grammatical». Ce n'est pourtant pas un hasard si les genres grammaticaux fonctionnent en français sur la base des divisions biologiques! Mais ses exemples sont bien choisis même si j'ai rarement vu qu'on fasse un «drame» pour l'appellation «mannequin». Le cas des «hôtesse de l'air» est intéressant. L'ami de Gérard Dubourg dans son histoire, a toutefois omis de préciser que les hommes engagés à l'origine comme «hôtes de l'air» ont été les premiers à réclamer une dénomination neutre ou, au moins, spécifique («agent de bord»), refusant ainsi à la fois la fonction assignée traditionnellement à l'hôtesse de l'air (la-personne-au-jolisourire-qui-sert-le-café) et la qualification dépréciée («bonniche») qui l'accompagnait. Quand les femmes ont réclamé à leur tour le nom d'«agent(e) de bord», elles ont posé avant tout un geste qui vise à transformer leur emploi. La mutation linguistique reflète ici un changement réel dans les conditions de travail, tout comme la discussion autour des mots «ambassadrice», «mairesse», «générale», «colonelle», vise à la réappropriation par les femmes de titres attribués à des épouses en tant que telles. Mais Gérard Dubourg n'en parle pas.

Politique linguistique

Toute son argumentation est fondée sur le concept sacro-saint d'« économie linguistique ». Sous prétexte que des travaux de linguistique historique ont isolé ce principe comme élément moteur de l'évolution des langues, il en fait une loi quasi grammaticale à mettre en œuvre *avant* de poser les problèmes, *avant* de trouver les solutions adéquates. Pourtant, — les linguistes le lui diront, — c'est *après* qu'elle intervient, pour fixer les usages, éviter les doubles-emplois, simplifier les normes, régir en quelque sorte la dynamique de l'évolution. S'en servir comme argument pour empêcher la création de mots nouveaux (et les développements technologiques qu'il faut nommer?) ou de structures nouvelles (pour exprimer les nouveaux rapports entre les hommes et les femmes par exemple) reviendrait, par analogie, à interdire la refonte du code civil sous prétexte que les lois sont suffisamment nombreuses et compliquées comme cela. L'immutabilité de la langue est un mythe de nostalgiques et d'angoissés. Il est inévitable (et désagréable, il est vrai) que nous soyons à l'heure actuelle en période de flottement: la situation que vivent les femmes l'est aussi. Il faut trouver des solutions qui conservent la lisibilité des textes mais ce n'est pas en étant partisan du *statu quo* que l'on y arrivera. En attendant, je préfère un « charabia barbare » d'où sortiront de nouvelles formes d'écriture à une « belle langue française » qui ne sait pas se renouveler. Je me souviens encore du temps où l'on qualifiait de « barbares » les femmes qui « abandonnaient » leurs

enfants pour aller travailler, qui exigeaient un salaire égal...

Par « économie » encore, il faudrait en rester là. Bien consciente de l'importance de cette question, je me permets de rappeler que les « droits de l'homme » ont été énoncés alors que les femmes n'avaient ni droits, ni existence légale; que l'« humanité » fut conçue quand les femmes n'avaient pas d'âme. Bien sûr, l'on parle maintenant des « droits de la personne » mais l'« humanité » demeure. Ne nous faisons pas d'illusions! Il restera longtemps dans la langue des marques de son histoire et de l'histoire du monde. Le principe d'inclusion linguistique est de ceux-là. Le français, c'est un fait, repose sur une distinction binaire, a-symétrique, et la généralisation privilégie nécessairement l'un des deux. Historiquement, le masculin l'emporte sur le féminin quand le terme « neutre » n'existe pas. Les femmes n'en sont pas encore là où elles auraient trouvé des solutions intéressantes (elles n'en ont pas encore trouvées à la famille non plus). Mais je fais confiance à l'avenir. La langue française en a vu d'autres dans son histoire... et des pires. Il lui a fallu inventer l'« imprimerie », l'« automobile », le « téléphone », s'adapter à l'instruction obligatoire et au langage de l'informatique... pourquoi pas au terme « neutre »?

Bilan d'actions

Pendant que certains se perdent en propositions fantaisistes (revoir les dictons et proverbes qui sont sexistes bien plus par leur contenu que par leur forme), d'autres travaillent déjà à éla-

borer des pratiques nouvelles. Il faudra bien des tâtonnements avant d'en arriver à une solution définitive (?) mais certains usages s'installent. La plupart des universités se sont mises à l'œuvre en formant des comités spéciaux à cet effet (l'UQAM) ou en élargissant le mandat de leurs comités de toponymie (Laval). Les organismes gouvernementaux, les syndicats, les associations professionnelles ou étudiantes font également leur part. La tâche n'est pas facile et sa difficulté même conduit souvent à cette « linguistique-fiction » que l'on déplore. Mais on avance, inexorablement, n'en déplaise à plusieurs. L'UQAM a déjà établi un lexique de quelque cent dénominations et titres féminins. Par « économie » (justement!) on a retenu des termes déjà usités (bachelière, chercheuse), des sons familiers (auteure, professeure), des règles classiques de formation de mots (pour rectrice) et des féminins marqués par l'article (« une » maître; « maîtresse » étant trop connoté). C'est un début. Le comité s'attaque maintenant aux règles syntaxiques qui régiront dans l'avenir la production des textes (trouver une manière d'éviter toutes ces parenthèses).

Le travail est gigantesque. Mais il fait partie intégrante de ces efforts pour la transformation de la société que mènent des femmes et des hommes (de plus en plus nombreux). La langue est une des réalités importantes à changer. On ne ferait pas tant d'efforts autrement. Dénigrer le travail des féministes « extrémistes », c'est dénigrer en même temps le travail de tous ceux et celles qui cherchent à modifier le langage, les mots, la grammaire et la syntaxe. ■

